



Lire et Ecrire

Le plan bruxellois pour l'alphabétisation

Politiques d'alphabétisation

Anne Chantal DENIS

Juillet Aout 2007

Analyse publiée dans le Journal de l'Alpha n° 159

Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la Culture- Service de l'Éducation Permanente

Déposé par Lire et Ecrire Bruxelles en avril 2002, le Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation (PBA) a été adopté par le Gouvernement de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2002 et par le Collège de la Commission communautaire française[1] le 30 mai 2002. Le Plan est organisé autour d'une augmentation du nombre de places – prioritairement en alphabétisation mais aussi en français langue étrangère (FLE) – sur la Région bruxelloise. Lire et Ecrire Bruxelles en assure à la fois la mise en œuvre et la coordination générale, ainsi qu'une fonction de centre de ressources administratives, pédagogiques et de recherche-développement.

Genèse

Malgré une augmentation importante des actions d'alphabétisation à Bruxelles entre 1990 et 2000, les associations et les écoles de promotion sociale se voyaient contraintes, faute de place, de refuser chaque année de plus en plus de personnes souhaitant s'alphabétiser ou apprendre le français.

Pour visibiliser cette situation, devenue intenable pour les organismes, et y sensibiliser les pouvoirs publics, Lire et Ecrire Bruxelles lance, au cours de l'année 2000-2001, une opération 'cartes postales': chaque personne qui se présente dans une association d'alphabétisation et ne peut s'y inscrire faute de place est invitée à (faire) remplir une carte postale. 550 cartes seront ainsi récoltées et l'enquête statistique annuelle de Lire et Ecrire mettra en évidence que l'inscription a dû être refusée à 2.230 personnes à Bruxelles en 2001.

Aussi, le 8 septembre 2001, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, sur base de ces données, Lire et Ecrire Bruxelles interpelle les pouvoirs publics sur l'insuffisance de l'offre d'alphabétisation et les obstacles au développement d'une alphabétisation de qualité à Bruxelles.

Le Gouvernement bruxellois et la Commission communautaire française (COCOF) réagissent en annonçant leur intention:

- **d'affecter 90 emplois ACS** supplémentaires à l'alphabétisation dans une programmation de 3 ans
- **de rechercher les moyens d'assurer les frais de fonctionnement** des centres d'alphabétisation à renforcer ou à créer
- **de charger Lire et Ecrire Bruxelles de définir des modalités de mise en œuvre** de la politique d'alphabétisation dans la Région de Bruxelles-Capitale, soit de rédiger un Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation.

La rédaction et la mise en œuvre de ce Plan marquent un tournant dans l'action de Lire et Ecrire Bruxelles et dans ses relations avec les associations bruxelloises d'alphabétisation. Alors exclusivement coordinateur d'un réseau et prestataire de service aux associations d'alphabétisation, Lire et Ecrire Bruxelles va devenir opérateur d'alphabétisation mais aussi de FLE, pour les primo-arrivants les plus précarisés.

Un plan bruxellois pour l'alphabétisation

Ce plan, qui vise à élargir l'offre en créant 2.000 places d'alphabétisation supplémentaire, vise à permettre à toute personne adulte qui le souhaite de trouver une offre d'alphabétisation:

- **proche:** par le développement de la couverture géographique de l'offre d'alphabétisation
- **adaptée à ses besoins:** par la création de nouveaux cours à horaires et contenus variés, visant à répondre à la diversité des demandes
- **de qualité:** par l'amélioration de la qualité des locaux et du matériel pédagogique, notamment informatique, et de la formation des formateurs.

En prévoyant la création d'un espace de recherche spécialisé, le Plan veut également se doter d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition, dans toutes les matières qui sont en lien immédiat avec l'analphabétisme.

Un projet en 6 objectifs

Les deux premiers objectifs visent le développement des structures locales, la qualité et l'efficacité de l'accueil et de l'orientation du public. Les trois suivants soutiennent le développement de la qualité de la formation. Le sixième objectif concerne le renforcement de la capacité globale d'analyse et de propositions.

1. Ouvrir 2.000 places supplémentaires prioritairement en alphabétisation mais aussi en français langue étrangère et améliorer la répartition géographique de l'offre de cours

En 3 ans, Lire et Ecrire Bruxelles va se doter de 6 structures locales[2] couvrant chacune une zone, soit une ou plusieurs communes[3]. Ces structures locales ont pour objectifs de:

- cerner au mieux les besoins locaux

- offrir un service de proximité au public et aux associations d'alphabétisation dont:

- un service d'accueil et d'orientation des demandeurs de cours
- la mise à disposition
 - de matériel et d'un animateur TIC (technologies de l'information et de la communication)
 - de matériel et de soutien pédagogique

- favoriser les collaborations et complémentarités par:

- la création d'espaces de rencontre et d'échange entre les différents partenaires de l'alphabétisation de la zone
- le développement de partenariats avec les acteurs sociaux de la zone

- améliorer la répartition géographique de l'offre de cours et la diversifier par:

- l'organisation de cours et d'activités d'alphabétisation là où l'offre est insuffisante
- le développement de cours mixtes
- le renforcement des cours du soir

Au complet, l'équipe d'une locale de Lire et Ecrire Bruxelles se compose d'un directeur, d'un conseiller pédagogique, d'un assistant administratif, d'un agent d'accueil, d'orientation et de suivi, de formateurs.

2. Organiser le développement des capacités d'accueil en alphabétisation, notamment du point de vue de l'organisation locale

L'agent d'accueil et d'orientation du public présent dans chaque Locale est notamment chargé de:

- centraliser l'offre de la zone et la diffuser en vue de favoriser une orientation efficace du public

- **accueillir, tester et orienter les candidats** à la recherche d'une formation en alphabétisation ou FLE en fonction de leur parcours scolaire, leurs compétences en français, leurs projet et situation personnelle

3. Renforcer la qualité pédagogique

L'augmentation du nombre de formateurs ainsi que la mobilisation des moyens financiers pour la formation permettront de

- multiplier et diversifier le programme des formations de formateurs

- renforcer l'équipe des conseillers pédagogiques

- **développer** le soutien pédagogique aux formateurs ainsi que leur formation continuée, soit autant de mesures visant à renforcer progressivement la qualité pédagogique.

4. Soutenir la qualification et la certification des travailleurs du secteur alpha

Selon le Plan, basé sur l'insertion socioprofessionnelle, la qualification et la certification de demandeurs d'emploi bruxellois n'ayant pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, Lire et Ecrire Bruxelles a recruté progressivement 90 ACS – dont deux-tiers peu diplômés – avec pour mission:

- leur qualification professionnelle

Avec le soutien de la COCOF, Lire et Ecrire Bruxelles a assuré aux candidats formateurs, une formation initiale préalable à l'engagement. Une fois sous contrat, les conseillers pédagogiques de Lire et Ecrire Bruxelles organisent et assurent, à l'attention de ces nouveaux formateurs, des formations continuées sur le temps de travail.

- un soutien à la certification

Lire et Ecrire Bruxelles encourage et soutient aussi ces collaborateurs dans un processus de reprise d'études à raison d'un jour par semaine sur le temps de travail. Dans ce cadre, l'association leur accorde aussi son appui à travers une participation financière aux frais d'inscription, de déplacements et d'achat de matériel pédagogique.

5. Garantir l'accessibilité des TIC en alpha

Pour répondre aux besoins informatiques des centres d'alphabetisation bruxellois, Lire et Ecrire met en oeuvre un plan de développement reposant sur différents niveaux:

- un centre de ressources régional

- six classes informatiques accessibles à l'ensemble des groupes d'alphabetisation, avec présence d'un animateur spécialisé formé

- le déploiement de matériel informatique pour les apprenants dans les associations du réseau

- la formation des intervenants en alphabetisation à la maîtrise de base de l'outil informatique et de l'internet, complétée pour certains d'une formation de base à la maintenance

- la formation des apprenants à la maîtrise de base de l'outil informatique et de l'internet

6. Se doter d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition

Au-delà du développement de l'offre d'alphabetisation qui occupe 90% des efforts portés par ce plan, avoir une politique de lutte pour l'alphabetisation implique d'analyser les causes et contextes qui créent l'alphabetisme! A cette fin, Lire et Ecrire Bruxelles s'est dotée d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition. Sa **cellule Recherche et Développement** travaille prioritairement sur 6 thématiques qui sont en lien immédiat avec l'alphabetisme: prévention de l'alphabetisme à l'école, alphabetisme et emploi, solidarités internationales, nouveaux flux migratoires, université ouverte, TIC.

Où en est-on aujourd'hui?

Fin 2006, les objectifs premiers du Plan sont majoritairement atteints:

- l'augmentation de l'offre: 2.233 personnes ont participé en 2006 aux cours organisés dans le cadre de l'offre générée par le PBA. De plus, Lire et Ecrire a ouvert des cours mixtes, permettant ainsi d'augmenter l'offre pour les hommes, et de nombreux cours du soir.

- la décentralisation de l'offre: 6 structures locales sont aujourd'hui ouvertes et 33 conventions sont en cours entre ces Locales et des associations partenaires de leur zone, organisant le renforcement de l'offre chez ces opérateurs par l'intervention d'un formateur de Lire et Ecrire Bruxelles.

- le développement de la capacité d'accueil et d'orientation du public

A la rentrée 2006-2007, entre le 28 août et le 30 septembre 2006, les 6 Locales de Lire et Ecrire Bruxelles ont été sollicitées par 2.463 personnes, principalement à la recherche d'une orientation en vue d'une inscription dans un organisme pour s'alphabétiser ou apprendre le français.

- le renforcement de la qualité pédagogique

➤ services aux associations

Les conseillères pédagogiques régionales garantissent des services pédagogiques à l'attention du réseau d'alphabétisation: programme de formations des acteurs du secteur alpha, organisation d'un cinéclub, groupe de travail sur l'utilisation de l'informatique en alphabétisation, réalisation d'un test de positionnement, réalisation d'outils pédagogiques.

➤ soutien à la qualification professionnelle des formateurs

De 2002 à 2006, plusieurs préformations ont été organisées pour des candidats formateurs en partenariat avec des opérateurs qui les accueillent en stages.

6 conseillers pédagogiques affectés dans les Locales et accompagnés par un conseiller pédagogique régional construisent et animent un plan de formation pédagogique continuée pour et avec les formateurs de Lire et Ecrire Bruxelles.

➤ soutien à la certification des travailleurs du secteur alpha

Si ce dispositif est ouvert à l'ensemble des travailleurs du secteur alpha bruxellois, il n'a été que peu sollicité par les opérateurs du réseau en vue d'un soutien à la reprise d'études certifiantes pour leurs travailleurs. A Lire et Ecrire Bruxelles, 14 travailleurs se sont, à ce jour, inscrits dans un processus de reprise d'études soutenu par l'association.

- la lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité des TIC aux personnes analphabètes

- Accompagnés pédagogiquement par une conseillère pédagogique régionale, des formateurs alpha se forment à l'utilisation des TIC dans les Locales et y animent des activités.
- Un groupe de travail TIC animé par la conseillère pédagogique régionale réunit les opérateurs du réseau intéressés par le travail TIC avec un public alpha et/ou FLE.
- En juillet 2006, les Services Publics fédéraux de Programmation - Intégration Sociale lançaient un appel à projets intitulé EPN - Internet pour tous qui visait à favoriser la création de nouveaux Espaces Publics Numériques (EPN), notamment dans les associations. En réponse à cet appel et suite à une information aux associations du réseau, la cellule Recherche et Développement de Lire et Ecrire Bruxelles a remis un projet coordonné demandant l'agrément de 15 EPN pour les 15 associations ayant renvoyé leur dossier. L'ensemble du projet a été retenu. Ce projet a permis d'installer 100 PC dans les 14 associations qui sur les 15 candidates ont confirmé leur participation à ce partenariat.

- le développement d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition

A titre illustratif, épinglons une série de réalisations de la cellule Recherche et Développement:

- la participation au *Livre blanc, cahier de revendications de Lire et Ecrire* publié à l'occasion des élections régionales et européennes de 2004 et la réalisation d'un cahier de revendication pour les élections fédérales de 2007.
- la rédaction d'un avis sur le *Contrat pour l'Ecole début 2005*.
- une recherche en cours sur la scolarité des enfants des adultes analphabètes dans le cadre de l'appel à projets de la Ministre M. Arena intitulé *Renforcer le dialogue écoles-familles*.
- la concertation avec la DGCD autour des possibilités de financement des projets d'alphabétisation Nord-Sud par l'axe D.3.3. *Migration et Développement*.

Avec quels moyens?

Pour pouvoir réaliser ce Plan, la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé 90 postes de travail ACS, sous contrat à durée indéterminée dans une programmation de 3 ans à partir de 2002 et la COCOF octroie une subvention annuelle finançant des postes d'encadrement et les frais de fonctionnement.

Lire et Ecrire Bruxelles a donc élargi son équipe de base qui est passée, en quatre ans, de 10 à **plus de 100 travailleurs** répartis dans une douzaine de fonctions complémentaires, ce qui a impliqué un très important investissement de tous.

Outre les services dont nous avons parlé plus haut, la création de **services comptables, administratifs et de 'gestion des ressources humaines'** ainsi qu'un service *Communication et Editions* qui assure un soutien à la communication interne et externe. Il apporte aussi son expertise graphique à l'édition de documents de promotion, notamment des activités large public développées par les Locales de Lire et Ecrire Bruxelles. A l'actif de son soutien aux opérateurs du réseau, soulignons la réalisation de malettes pédagogiques diffusées à chaque association en 2003-2004, l'actualisation du moteur de recherche où sont rassemblés les mini-sites de présentation des associations et l'alimentation du site de Lire et Ecrire, l'édition de répertoires d'alphabétisation et de FLE actualisés tous les deux ans, la co-édition de publications et d'outils des partenaires du réseau.

Conclusion

Le plan est maintenant déployé: les places supplémentaires ont été créées et de nouveaux professionnels sont au travail. Reste à fignoler, à ajuster, à réajuster, à approfondir et développer le travail en commun et les partenariats. A poursuivre la diversification des contacts initiés par les Locales sur leurs zones et à les entretenir. A s'installer dans la durée et pour durer. A se laisser surprendre et évoluer. A poursuivre la diversification de l'offre: des maths?, des cours plus intensifs? des groupes projets? A toucher plus largement les publics belges francophones...

Mais ce Plan a surtout montré que des pouvoirs publics peuvent développer une politique d'alphabétisation structurelle, en partenariat avec l'associatif. Politique qui, outre l'augmentation du nombre de places, peut effectivement recentrer l'offre sur des priorités telles que la mixité, les cours du soir... pour peu que l'on maintienne de manière forte et volontariste ces objectifs. Politique qui permet aussi de donner un nouveau métier et une nouvelle qualification à des demandeurs d'emploi. Politique qui permet enfin de continuer à travailler à la qualité et au développement de l'alphabétisation en réponse à des besoins en évolution.

Anne Chantal DENIS

Lire et Ecrire Bruxelles

[1] *La Commission communautaire française est compétente en Région bruxelloise pour les politiques et actions menées par les institutions francophones de la Région.*

[2] *Bruxelles Centre, Bruxelles Nord-Est, Bruxelles Nord-Ouest, Bruxelles Ouest, Bruxelles Sud et Bruxelles Sud-Est.*

[3] *Selon un découpage en vigueur pour les programmes d'insertion socioprofessionnelle.*